

UN ENJEU QUI DOIT DEVENIR PRIORITAIRE

La gestion des actifs est un terme de plus en plus utilisé dans le milieu municipal et dont on n'a pas fini d'entendre parler. Il s'agit de l'un des enjeux prioritaires des prochaines années.

Selon le Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes publié en 2016, le tiers des infrastructures municipales est en état passable, mauvais ou très mauvais. Plusieurs infrastructures sont en décrépitude. De sérieux investissements sont nécessaires sur les routes, les ponts et les ponceaux, les bâtiments, les centres communautaires, les aqueducs et les égouts, les stations de pompage, les casernes de pompiers, les bibliothèques, les arénas, les parcs et d'autres. Les infrastructures construites dans les années 1950 et 1960 ont presque atteint la fin de leur durée de vie utile. La planification de leur réfection est pressante.

La planification de la gestion des actifs est une démarche responsable qui vise à gérer les actifs municipaux de façon efficace, durable et équitable. En planifiant bien la gestion de ceux-ci, il est plus facile de faire les bons investissements, au bon moment et dans l'intérêt du bien commun.

Une bonne planification présente de nombreux avantages. Elle permet notamment de :

- Mieux comprendre que le mauvais état des actifs entraîne de grands risques de bris et d'accident, et que plus l'on attend pour agir, plus les risques sont élevés;
- Disposer des renseignements pertinents et des données essentielles pour aider à la prise de décision;
- Avoir des outils pour prioriser les projets en cas de restriction budgétaire en tenant compte des risques associés;
- Avoir des informations pour documenter les besoins en investissement et défendre les budgets d'opération et d'entretien;
- Établir une meilleure communication entre les décideurs et les gestionnaires et avoir de meilleurs outils pour communiquer avec les citoyens;
- Justifier les investissements auprès des décideurs et des citoyens;
- Assurer aux citoyens les services qui correspondent à leur capacité de payer;
- Comprendre l'importance de mobiliser toute l'équipe municipale dans la gestion des actifs et de partager les tâches selon les besoins et les forces de chacun.



Pour le maire de Parisville, M. Maurice Grimard, c'est le dernier point qui a été le plus important dans la démarche de gestion des actifs, qu'il a placée au cœur de sa planification stratégique dès 2009. «J'ai été élu comme maire avec une équipe jeune et peu expérimentée. On voulait faire des choses et bien les faire. Nous avons pris le temps d'analyser la situation et d'inclure les citoyens et l'équipe municipale dans notre démarche. Nous avons demandé aux gens de rêver Parisville et à partir de là, nous avons pu bâtir une planification stratégique contenant des plans de gestion des actifs et d'entretien, en toute transparence pour les citoyens.»

Pour en savoir davantage sur la démarche de Parisville, M. Maurice Grimard partage son expérience dans le cadre de la formation en ligne sur la gestion des actifs, offerte gratuitement par la FQM. ◀

Une nouvelle formation en ligne

La FQM, en collaboration avec le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), offre une nouvelle formation sur la gestion des actifs adaptée aux municipalités du Québec. Cette initiative est offerte par l'intermédiaire du Programme de gestion des actifs municipaux qui est administré par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le gouvernement du Canada.

Elle comprend trois modules de formation en ligne d'une durée moyenne de 90 minutes chacun où s'entremêlent des tableaux, des activités interactives et de courtes vidéos d'experts et de représentants municipaux.

Le premier module traite de l'importance de se préoccuper de la gestion des actifs, le second explore les étapes du cycle de gestion des actifs et le troisième cible les incontournables pour assurer le succès du plan de gestion des actifs municipaux. Une certification en gestion des actifs sera émise à celles et ceux qui auront participé aux trois formations.

La formation est gratuite et disponible sur le site Web de la FQM au formation.fqm.ca/collections/all.